



Rapport d'impact et Pacte d'engagement



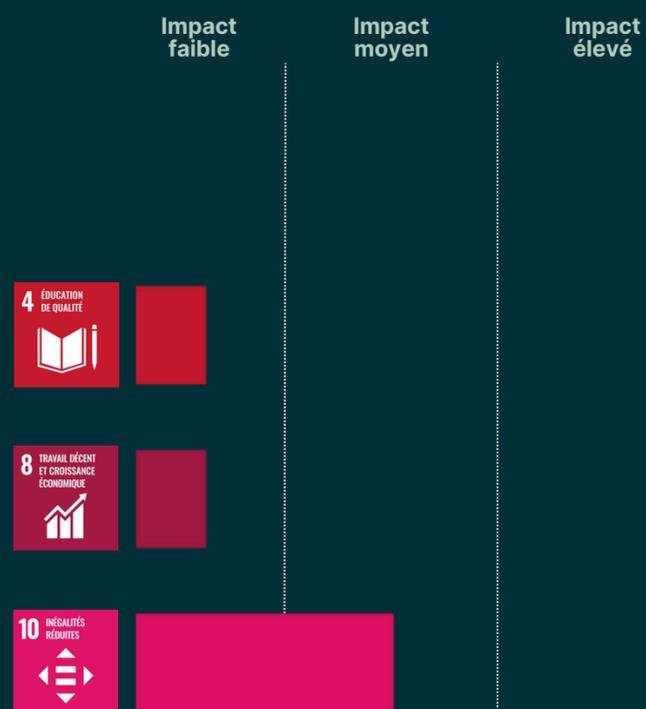


Le score de l'entreprise est calculé en prenant en compte :

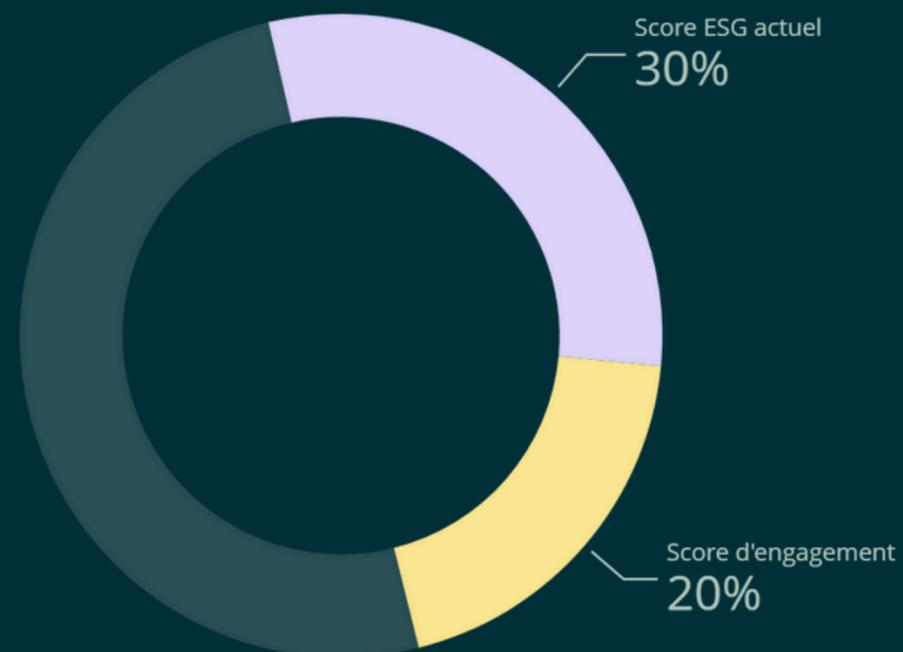
- Les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) au sein de l'entreprise ;
- Le Pacte d'engagement composé des actions que l'entreprise s'est engagée à mettre en place d'ici 2 ans ;
- L'intensité de couverture des Objectifs de Développement Durable (ODD), soit les impacts positifs des activités de l'entreprise sur la société et/ou l'environnement.

Par ailleurs, les impacts négatifs potentiels du secteur d'activités de l'entreprise ont été identifiés et mesurés.

Impacts positifs de l'entreprise



Pratiques et engagements ESG



Risques d'impacts négatifs du secteur

ODD	Risque du secteur	Mitigation
1 PAS DE PAUVRETÉ	Risque potentiel	75%
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Risque potentiel	75%
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	Risque élevé	50%
13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	Risque élevé	25%
14 VIE AQUATIQUE	Risque potentiel	75%
15 VIE TERRESTRE	Risque potentiel	75%

Code d'activité (NACE)	10.110
Impacts négatifs potentiels du secteur	Risque moyen
Score de mitigation de l'entreprise	49%

